

l'huile sainte pour lui donner l'extrême-onction, le moribond, qui cherchait à se faire illusion sur son état et à se rattacher à la vie, se leva sur son séant, renversa le calice, et proféra d'horribles blasphèmes en ordonnant qu'on chassât l'archevêque de sa présence.

Cet accès de colère acheva d'épuiser ses forces, et le lendemain il sentit que le terme fatal approchait; alors il fit appeler les cardinaux et leur adressa cette singulière allocution : « Dieu veuille me pardonner les fautes que j'ai commises » sur le trône apostolique, où je me suis fait élever en cédant » à de coupables sentiments d'orgueil et d'avarice. Je recon- » nais avoir commis de grands crimes pendant mon ponti- » ficat; et à cette heure dernière ils m'apparaissent comme » les sombres lueurs qui annoncent les abîmes de la géhenne. » Que cet exemple vous instruisse, et, après moi, élevez sur » le siège de l'Apôtre un saint prêtre qui possède la charité » et l'humilité; qui fasse régner la probité au lieu du vol et » du meurtre, qui depuis tant de siècles ont établi leur cour » dans le Vatican..... » Il n'en put dire davantage; les forces lui manquèrent, et il rendit le dernier soupir.

Sa mort eut lieu le 23 février 1447.

NICOLAS V,

JEAN PALÉOLOGUE, 216° PAPE.
CONSTANTIN PALÉOLOGUE,
empereurs d'Orient.

CHARLES VII,
roi
de France.

Élection de Nicolas V. — Son histoire avant son avènement au trône pontifical. — Négociations du saint-père pour obtenir la renonciation de Félix à la papauté. — Nicolas est reconnu en France, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne. — Fin du schisme. — Mort de Félix. — Jubilé à Rome. — Les Grecs offrent de se réunir à l'Église latine. — Couronnement de Frédéric III, empereur d'Allemagne. — Ligue contre ce prince. — Prise de Constantinople par Mohammed II. — Conjuraton contre le pape. — Nouveau projet de croisade contre les Turcs. — Mort de Nicolas. — Jugement des historiens sur ce pontife.

Pendant les neuf jours des funérailles d'Eugène, les dix-huit cardinaux qui se trouvaient alors à Rome assistèrent régulièrement aux cérémonies religieuses; après l'inhumation, les trois chefs d'ordre du sacré collège posèrent des gardes aux avenues du château Saint-Ange, et invitèrent leurs collègues à se réunir dans la salle où se tenaient d'ordinaire les séances; mais le gouverneur de Rome ayant refusé d'en faire murer la porte, les cardinaux se décidèrent à former le conclave dans le dortoir du chapitre de la

Minerve; les clefs de la porte d'entrée furent confiées aux métropolitains de Ravenne, d'Aquilée, de Sermonette, et à l'évêque d'Ancône. Ces premières dispositions prises, on fit prêter serment aux officiers du saint-siège; et les membres du sacré collège prirent possession des cellules qui leur étaient destinées : les unes étaient tendues de serge verte, les autres de serge violette, et seulement une de serge blanche, celle du cardinal de Bologne, qui voulait indiquer par là combien sa conscience était pure.

Plusieurs jours se passèrent en intrigues et en cabales; enfin, à la huitième séance, Prosper Colonna ayant obtenu dix voix, le cardinal Firmano s'écria : « Pourquoi, mes frères, » perdons-nous un temps précieux en contestations inutiles? » Oubliez-vous que Rome est divisée en deux factions; que » le roi d'Aragon tient la mer avec une flotte puissante, et » que le pape Félix peut dissoudre notre collège d'un mo- » ment à l'autre? Qu'attendons-nous donc pour terminer le » conclave, et pour donner enfin un chef à l'Église? Le » cardinal Prosper Colonna a déjà dix voix; qu'un de vous » se lève, un autre le suivra bientôt, et nous aurons un » pontife dont la douceur, le mérite et la fermeté pourront » seuls rendre la paix à l'Italie. »

Malgré l'apostrophe de Firmano, tous les prélats restèrent immobiles. Alors le cardinal de Bologne, impatienté de la longueur de ces débats, qui menaçaient d'être interminables, se leva pour voter; mais le cardinal de Trente, le tirant par sa robe, le força à se rasseoir, lui observant « qu'il ne » fallait pas élire un pape par un mouvement de mauvaise » humeur, et qu'il devait apporter dans ce choix toute la pru-

» dence de son esprit, attendu qu'il s'agissait de conférer à » un homme la plus haute dignité qui existât dans l'univers, » celle de vicaire du Christ sur la terre! — Tout ce que tu » fais et tout ce que tu dis, répartit le cardinal de Bologne, » n'est que pour empêcher l'élection de Prosper; donne ta » voix à qui tu voudras, et laisse-moi voter pour Colonna. — » Eh bien! s'écria le cardinal de Saint-Sixte, je jure qu'il ne » sera pas pape, et je vote pour Thomas de Sarzane. »

Cette exclamation fit subitement tourner la chance, la majorité reporta ses voix sur Thomas, qui fut nommé pape, et intronisé sous le nom de Nicolas V.

Prosper Colonna, qui était le premier diacre, ouvrit aussitôt la fenêtre de la salle des conférences pour annoncer au peuple l'élection qui venait d'être accomplie; mais comme la fenêtre était très-élevée, la foule n'entendit pas distinctement le nom du nouveau pontife; et plusieurs personnes ayant reconnu Prosper Colonna, crièrent qu'il était pape. Cette erreur fut cause que le peuple alla piller son palais, ce qui ne garantit pas celui de Thomas Sarzane lorsque la vérité fut connue.

Platine affirme que le mérite du nouveau pontife était très-médiocre, et qu'il avait dû son élévation au cardinalat à la faveur plutôt qu'à des services réels rendus à l'Église. Du reste, les commencements de son pontificat furent signalés par un événement heureux pour l'Italie, la mort du plus ambitieux et du plus fourbe des princes de l'époque, Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, celui qui depuis trente-cinq ans cherchait à asservir les républiques de Venise et de Florence.

Profitant de cette circonstance, qui privait le roi d'Aragon

de son plus puissant allié, le saint-père conclut un traité de paix avec Alphonse, et obtint de lui d'être reconnu légitime chef de l'Église dans tous ses états. Nicolas fit également notifier son élection à Frédéric III par son légat le cardinal Jean Carvajal, qui sut si bien conduire sa négociation, qu'il déterminait l'empereur à confirmer la nomination du saint-père, sans l'obliger préalablement à donner son approbation aux actes du concile de Bâle.

Frédéric dépassa même les espérances du légat, car il fit rendre un édit qui ordonnait à tous les sujets de l'empire de se ranger sous l'obédience de Nicolas, sans nulle restriction, condamnant formellement les décisions prises par le concile de Bâle, et rejetant le pape Félix V comme intrus et schismatique. Cette condescendance du souverain n'était à la vérité que le résultat de concessions faites par le saint-siège, qui avait relevé l'Allemagne de la sujétion des investitures; cependant l'exemple du prince influa sur les autres monarchies et entraîna dans le parti de Nicolas presque tous les royaumes chrétiens, excepté toutefois la Suisse et la Savoie; ces deux états continuèrent à reconnaître Félix, qui habitait toujours la ville de Lausanne, où il exerçait son métier comme un larron, suivant l'expression de Pogge, secrétaire de Nicolas, qui lui écrivait ainsi au nom de son maître :

« Vous donnez des chapeaux rouges à vos créatures, et
 » vous les travestissez en masques ridicules; vous envoyez
 » des ambassadeurs aux princes de l'Europe pour leur faire
 » adorer votre statue et pour encenser Moloch, en leur pro-
 » posant de suivre votre infecte hérésie. Heureusement vos
 » délégués ont été hués et repoussés de toutes les cours avec

» horreur, et le mal ne s'est pas accompli..... » Cette missive se terminait par des menaces furibondes contre Amédée s'il continuait la lutte avec Nicolas, et par des promesses magnifiques s'il consentait à faire sa soumission.

Félix, fatigué de cette vie agitée, prit le parti d'abdiquer, ainsi que l'atteste une bulle datée de Rome du 18 janvier 1448, décrétant une amnistie générale, et une abolition entière de toutes censures, excommunications, peines, privations, dommages ou anathèmes prononcés contre Félix V, contre le concile de Bâle ou contre tous leurs adhérents.

Dès qu'on eut connaissance de cette bulle à la cour de France, le roi Charles VII tint une assemblée générale de ses prélats dans la ville de Lyon, où il fut arrêté qu'on enverrait des députés au duc Amédée, qui se trouvait alors à Genève, pour traiter définitivement de sa cession. Le saint-père se montra très-docile, et ne stipula pour lui d'autre condition que celle d'être remis en possession de son couvent de Ripaille, et de pouvoir reprendre son train de vie accoutumé. Il n'en fut pas de même de ses cardinaux et des officiers de sa cour; ceux-ci exigèrent que leurs honneurs, dignités et émoluments leur fussent maintenus; que les provisions données par Félix et par le concile général de Bâle fussent approuvées par Nicolas, et que celui-ci prît en outre l'engagement de pourvoir à l'état de son compétiteur d'une manière honorable.

Tel était chez le pontife romain le désir de posséder seul l'exercice du pouvoir suprême, qu'il en passa par tout ce qu'on voulut. Il assigna à son compétiteur une pension considérable sur les revenus de la chambre apostolique; il

lui conféra les titres de cardinal, d'évêque, de légat et de vicaire perpétuel du saint-siège dans toutes les terres du duché de Savoie, et lui assigna le premier rang dans l'Église après celui de souverain pontife; il spécifia même que s'il plaisait à Félix de paraître à la cour de Rome, il se lèverait de son siège pour le recevoir, lui donnerait le baiser de paix sur la bouche, sans exiger aucune marque particulière de soumission ni de respect; il consentit également à lui permettre de porter les ornements pontificaux, excepté l'anneau du pêcheur et la croix sur la chaussure; enfin, il déclara par un bref, que Félix conserverait le titre et les droits de légat, même s'il venait à quitter les états de Savoie, et que, dans aucun cas, il ne serait justiciable de la cour de Rome, ni des conciles.

De son côté, Félix se mit en devoir de remplir les obligations du traité, et convoqua les évêques de son parti à Lausanne, pour se démettre de ses fonctions : néanmoins, avant de prononcer la formule de son abdication, il fit un dernier acte d'autorité, et publia trois bulles qui cassaient les décrets rendus par Eugène IV et par Nicolas contre les Pères du concile de Bâle.

Par la cession de Félix, le schisme se trouva terminé, et Nicolas V fut reconnu seul chef de l'Église. Mais Amédée de Savoie ne jouit pas longtemps de sa délicieuse retraite de Ripaille; moins d'une année après ces événements, il mourut des suites d'une indigestion, le 28 février 1450.

Cette même année était celle que la constitution de Clément VI indiquait pour la célébration du jubilé, la plus belle opération financière qu'aient inventée les papes. Sa Sainteté

n'avait rien négligé pour augmenter la solennité des fêtes et pour attirer les fidèles à Rome; et à cet effet, elle avait envoyé des circulaires dans tous les royaumes chrétiens, promettant force indulgences aux pèlerins qui viendraient offrir des présents à saint Pierre, et réciter des oraisons dans les trois principales églises de la cité apostolique.

Parmi les seigneurs que la superstition du temps conduisit à Rome, on remarqua un vieillard de quatre-vingt-dix ans nommé le comte de Cilley. « Il avait grand besoin d'indul-
» gences, dit Ænéas Sylvius, car sa longue carrière était
» remplie de crimes et d'infamies; il avait étranglé de ses
» mains sa propre femme, parce qu'elle refusait de se livrer
» à d'horribles jeux avec une de ses maîtresses; il avait en-
» levé un nombre prodigieux de femmes, de jeunes filles et
» d'adolescents qu'il tenait renfermés dans son sérail; en
» outre, il s'était fait le chef d'une bande de voleurs et de
» faux monnayeurs. Quoiqu'il semblât qu'il eût fait ce voyage
» pour se convertir, ajoute l'historien, il n'en revint pas
» meilleur; et un jour que son évêque lui demandait pour
» quel motif il avait entrepris un pèlerinage, puisqu'il n'avait
» pas l'intention de changer de conduite, il lui répondit : Je
» fais comme mon cordonnier; il est allé à Rome, et à son
» retour il s'est remis à faire des bottes ! »

Ce jubilé, commencé sous d'heureux auspices, se termina bien tristement. Un soir, à la sortie des fidèles qui avaient assisté dans l'église de Saint-Pierre à la bénédiction du pape, plusieurs arches du pont Saint-Ange s'enfoncèrent subitement, et un nombre considérable de victimes furent englouties ou écrasées.